



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 16

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 2025**

OBJET : Adoption du Budget Supplémentaire 2025

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	9

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le deux-juin s'est réuni le dix-huit juin deux mille vingt-cinq sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Mélissa VARCHOSAZ , Monsieur Yvon LEVECQ, Madame Valérie FOURNIER, Madame Marie COMBELLE représentant le Conseil Municipal

Madame Julie EBMEYER, Madame Mélanie ROLLAND, Madame Nathalie CUNEAZ,
administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école primaire, représentant Madame Jeanne BARRAU,
Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Etaient excusés :

Madame Laurence COLONNEAUX, Trésorier Principal
Madame Charlotte ODENT, Madame Martine ROUCHON, Monsieur Frédéric DUPONT

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20250618-16-DE
Date de télétransmission : 20/06/2025
Date de réception préfecture : 20/06/2025

ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LEVALLOIS

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 18 juin 2025,

VU la délibération n°1 du 11 février 2025, portant adoption du budget primitif de la Caisse des Écoles pour l'année 2025,

VU la délibération du 18 juin 2025 portant sur l'affectation du résultat.

CONSIDERANT qu'il s'avère nécessaire de reprendre, dans le budget 2025, les résultats antérieurs ainsi que de prendre en compte de nouvelles inscriptions budgétaires,

DÉCIDE

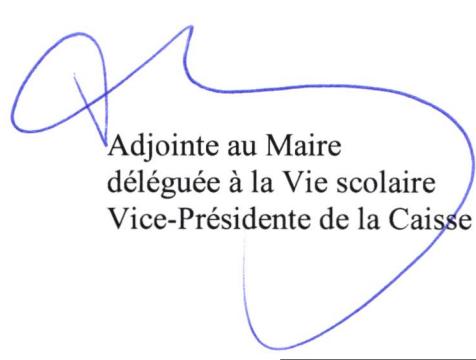
ARTICLE UNIQUE : d'adopter le budget supplémentaire de la Caisse des Écoles de Levallois pour l'exercice 2025, arrêté en équilibre :

- | | | |
|---|--------------------------------|----------------|
| - | En Section de Fonctionnement à | 1 874 270,53 € |
| - | En Section d'Investissement à | 7 695,63 € |

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS


Adjointe au Maire
déléguée à la Vie scolaire
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles